

académie
Montpellier



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hérault
éducation
nationale

Montpellier, le 20 juin 2014

La Directrice académique des services
départementaux de l'éducation nationale
de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs
les personnels enseignants du 1^{er} degré
du département de l'Hérault
pour attribution

Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'Education nationale
chargés d'une circonscription du 1^{er} degré
pour information

POUR DIFFUSION A L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

Direction académique
des services de
l'Education Nationale
de l'HERAULT

Direction des
ressources humaines

SCPE 1^{er} degré
Service
Commun des personnels
enseignants 1^{er} degré

Affaire suivie par
Déborah Lavaud-Charrondièrre
Téléphone

Télécopie
04-30-63-65-91

courriel
deborah.lavaud-charrondiere
@ac-montpellier.fr

DSDEN de l'Hérault
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

OBJET : Appel à candidatures sur les supports de professeurs des écoles vacants après mouvement.

▪ **Poste dispositif « plus de maîtres que de classes »**

EEPU de Saint Pons de Thomières circonscription de BEDARIEUX

▪ **Postes fléchés allemand :**

EEPU d'Aniane, circonscription de GIGNAC

EEPU Jacques Prévert Pézenas, circonscription de PEZENAS

EPPU Victor Schoelcher Montpellier, circonscription de MONTPELLIER-St Jean de Védas

▪ **Poste « Cours de rattrapage intégré » (CRI) :**

50% EEPU Le Bouscarou Cers

50% EPPU d'Olonzac

Circonscription de BEZIERS SUD

Nomination prononcée à titre définitif.

▪ **Postes de psychologues scolaires** :

BEZIERS VILLE EEPU Riquet-Renan
SETE EEPU Arago

Ces postes sont accessibles prioritairement aux enseignants titulaires d'un Master 2 de psychologie (ou DESS, DEA) titularisables sur le poste au bout d'une année scolaire avec une validation positive de l'EN ASH. Ils sont, à défaut, accessibles aux titulaires d'une licence de psychologie et particulièrement aux candidats à la formation de Psychologue scolaire, titulaire d'une licence de psychologie, et non retenus cette année, pour exercice à **titre provisoire** sur l'année scolaire.

▪ **Enseignant référent** : Circonscription de BEZIERS NORD
Circonscription de FRONTIGNAN LITTORAL

Ces postes sont accessibles aux enseignants titulaires du CAPA-SH ou du CAPSAIS, pour nomination à **titre définitif**.

Les enseignants intéressés par l'un ou plusieurs de ces postes doivent faire acte de candidature sur papier libre (CV, lettre de motivation, dernier rapport d'inspection) avant le 30 juin 2014 dernier délai en envoyant un exemplaire directement au Service commun des personnels enseignants- SCPE 1^{er} degré- et un exemplaire par la voie hiérarchique.

Les candidatures seront étudiées sur dossier. Un avis favorable ou défavorable sera donné et c'est le barème qui départagera les candidats.

